



Fédération départementale



Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 27 septembre 2016, Saint Agrève

Le vingt-sept septembre deux mille seize, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames : Audibert Agnès, Carret Françoise (pouvoir de Thérèse Clément-Montalbano), Cheikh Halima (Pouvoir de Nathalie Avogadro), Evard Karen (Pouvoir de Philippe Astier), Faure Sandrine, Glass Josie,

Messieurs : Collard Stéphane (Pouvoir de François Duret), Delaroque Patrick, Delas Denis, Faucuit Alain (pouvoir de Christiane Raynard), Ferrer Yves, Gagou Mustapha, Giordano André, Hallier Jean-Claude, Haond Sébastien Roucoux Patrick (pouvoir de Julie Wallet), Timbert Gérard (Pouvoir d'Hélène Payrastre), Paulin Jean-Michel

Étaient excusés,

Mesdames : Avogadro Nathalie, Boukhari Nor El Houda, Clément-Montalbano Thérèse, Galamien Annie, Payrastre Hélène, Raynard Christiane, Rodriguez Marie, Souche Geneviève, Wallet Julie

Messieurs : Astier Philippe, Duret François, Jambet Pierre Royer-Manoha Jean-Noël,

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Jaume Vanessa (déléguée de la fédération)

Monsieur : Dumortier Christian (délégué de la fédération)

Avant de commencer le conseil, les membres du centre de saint Agrève nous convient à une visite des locaux tout juste rénovés et dans lesquels après une longue absence l'équipe vient juste de revenir.

Ordre du jour

- Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 5 mai 2016.
- Partenariat avec le département
- Projet fédéral

COMPTE-RENDU DE SEANCE

En introduction du Conseil, le délégué nous rappelle le mail envoyé par Roure-Amigoni Elisabeth, en date du 22 septembre 2016 annonçant sa démission.

« J'informe le conseil d'administration et les délégués de la FACS que je suis démissionnaire du CA de la FACS. Cette démission fait suite à mon prochain départ du centre socioculturel ASA. Je NE serais donc pas présente au CA du Mardi 29 Septembre. Je vous remercie pour votre accueil des nouveaux administrateurs et je vous souhaite bon vent ». Elisabeth

Le conseil prend acte. Il est donc à compter de ce jour composé de 31 membres répartis comme suit

- 18 membres issus du collège bénévoles
- 9 membres issus du collège professionnels des centres
- 2 membres issus du collège institution
- 2 membres de droit (sur 3, le département ne siégeant plus)

Echanges et réponses aux questions sur le bulletin d'infos du bureau 2016-N°3

Le bulletin N°3 avait été envoyé avec la convocation, les administrateurs prennent acte de l'envoi mais cela n'amène aucun commentaire

➤ **Adoption du compte rendu du Conseil d'Administration du 5 mai 2016.**

Le CR du CA du 5 mai 2016 avait été envoyé avec la convocation. En l'absence de remarque il est soumis à délibération

Nombre de votants pour ce vote : 23

Ne prennent pas part au vote : 5

Pour : 18 Contre : 0 Blanc ou nul : 0

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour info : c'est Vanessa qui s'occupe du chantier « jeunesse » et « Christian » du vieillissement.

➤ **Partenariat avec le département.**

Vous n'avez pas manqué de le repérer à la lecture du bulletin d'info N°3 ou vous l'avez vécu lors de rencontres mais les relations avec le département ont beaucoup évolué ces derniers temps, citons par exemple ici :

- La rencontre du réseau avec Mme Allefresde, vice-présidente en charge de la jeunesse, de la vie associative et en responsabilité de notre convention en juillet
- L'appel à projet sur l'accompagnement du vieillissement pour les centres qui ont travaillé sur ce sujet et un partenariat avec la CARSAT. La sollicitation du réseau pour participer à l'élaboration du projet politique de la conférence des financeurs coordonné par le département
- Le Projet AJIR (Ardèche Jeunesse, Innovation, Ruralité) pour lequel les centres sociaux seront certainement sollicités :

Pour info : L'ambition du projet AJIR est de créer un « territoire à ruralité positive ». Il vise à créer un nouveau contrat territorial pour permettre à la jeunesse de se projeter en termes de parcours de vie en Ardèche. Renforcer la coordination entre les acteurs publics, donner les moyens et accompagner les jeunes dans leurs projets pour "vivre et faire vivre leur territoire" tel sont les objectifs du projet AJIR, financé à 50 % par l'État et porté par le Département en tant que chef de file avec ses partenaires.

Un budget total de **12 M€ dont 5,9 M€ de subvention PIA**, pour un projet construit en 2 phases, étalées sur 5 ans selon les exigences de l'État :

- La première, jusque fin 2017 consiste en l'expérimentation de nouvelles actions, et concentre l'énergie des partenaires sur un travail de construction d'une politique départementale spécifique en direction des 13/30ans, simplifiée, cohérente, et égalitaire dans les territoires.
- La seconde phase, jusque 2021, permettra de structurer cette stratégie jeunesse et de développer les actions dans le département pour généraliser les dispositifs.

Pour le Département, 2,573M€ de cofinancements sur le projet et 3,024M€ de subventions PIA espérées.

- Le projet AJIR rassemble ainsi une vingtaine d'actions autour des thématiques suivantes :

- * La coordination d'une politique jeunesse partagée entre les acteurs publics ardéchois, et une structuration de l'offre jeunesse homogène et équitable sur le territoire départemental,
- * Les expériences, parcours et compétences des jeunes en lien avec leur insertion professionnelle, et les questions d'activités économiques du territoire (connaissance des métiers locaux, entrepreneuriat et saisonnalité)
- * L'engagement des jeunes dans leur territoire et pour leur territoire,
- * L'interculturel et la mobilité européenne voire internationale.

- La volonté de Mme Allefresde de :
 - Mettre en route une démarche pour aller vers un pacte de coopération départemental entre la fédération et ses partenaires ;
 - De prendre une part active dans l'accueil de l'AG de la FCSF en mai 2017.
 - D'élargir le partenariat autour de la convention avec l'ensemble des services du département

Mais aussi de sujets moins agréables dont :

- La réforme des aides aux vacances des familles sans concertation
- L'abandon sans information de la rencontre que nous préparions à l'invitation du département avec la CAF, la MSA et l'UDAF, ayant pour objet « intercommunalités sociales et animation de la vie sociale »
- La baisse de subvention en 2016 de la fédération

Parce que nous sommes en Ardèche, parce que le partenariat est plutôt bon (voir ce qui se passe ailleurs) nous sommes encore plus exigeants, parce que nous souhaitons que celui-ci soit encore de plus grande qualité : nous vous proposons d'avoir un temps de partage d'informations avec vous le plus large possible sur ce qui a bougé depuis quelque temps afin que nous puissions aborder la manière dont vous souhaiteriez faire progresser ce partenariat à la fois sur le fonds et sur la méthode et construire la feuille de route du bureau et des délégués.

Après une présentation par Christian de l'ensemble des directions avec lesquelles nous travaillons et des liens qui existent, et échanges :

- ***Le conseil confirme la stratégie de partenariat avec l'ensemble des directions de la DGASEM du bureau mise en œuvre par les délégués.***
- ***Il valide la volonté d'élargir le partenariat autour de notre convention à d'autres acteurs de cette direction en plus du service « jeunesse - vie associative ».***
- ***Il confirme aussi le travail sur la transversalité au niveau des directions.***
- ***Il demande à ce que soit ajouté sur l'organigramme les élus de référence***

Pour certains membres du CA cette présentation a été une vraie découverte et a mis en évidence la complexité et la richesse du partenariat avec l'institution.

En pièce jointe à ce compte rendu un tableau présentant les directions avec lesquelles nous travaillons

➤ **Projet fédéral**

Nous entrons dans une séquence qui va nous conduire progressivement vers l'adoption de notre nouveau projet fédéral lors de notre prochaine assemblée générale qui est couplée avec la révision de la convention partenariale (CAF, Conseil Départemental et MSA). Lors du dernier comité de pilotage de la convention (nous avons écrit sur ce sujet dans le bulletin d'information et nous en parlerons sur le point suivant) nous avons acté avec nos partenaires d'aller vers un pacte de coopération départemental construit sur la base du projet fédéral et de son croisement avec leurs orientations politiques.

Nous avons aussi lors de ce même comité de pilotage évalué (et validé) la production de la fédération à partir d'un premier travail réalisé par le comité technique de cette instance (Mathieu Fosseux CT CAF en charge de la thématique centres sociaux, Cyril Naesens chargé de mission jeunesse vie associative au département, Cécile responsable action sociale à la MSA, Vanessa et Christian) ce document est joint.

En pièce jointe : la note évaluation projet fédéral et préparation du copil du 2016-06-03

- **Validation du processus**

A ce stade du travail nous vous proposons d'étudier et de valider la démarche interne à notre réseau d'élaboration du projet et son calendrier à partir d'un travail réalisé par une partie du bureau début juillet et amendé par le bureau de rentrée. Présentation par Karen et Halima des outils, de la démarche et du Calendrier de travail sur le projet fédéral

1- Evaluer le travail fédéral auprès du réseau

Il nous a semblé intéressant de mettre en place un processus qui redonne la parole aux centres sur l'activité de la fédération et qui ne soit pas trop lourd en cette période de travail sur les projets sociaux.

Pour ce faire nous avons imaginé de questionner les centres pour recueillir leur point de vue (document joint, dénommé enquête de satisfaction via csx). Pour ce faire nous souhaiterions que celui-ci puisse faire l'objet d'un temps d'échange en CA ou en bureau et d'un autre en équipe des professionnels (2 retour par centres) afin de pouvoir avoir les deux regards à mettre en perspective.

Il est proposé le retour de ce travail pour la mi-novembre afin que nous puissions en faire l'analyse lors du CA de décembre.

Débats autour du questionnaire concernant les bénévoles :

Interrogations sur la possibilité des bénévoles à remplir seuls le questionnaire : « la non réponse est aussi une forme de réponse », elle permettra de mesurer le degré de connaissance du réseau fédéral. Effectivement, il y a peu de CA dans les centres où on parle du réseau fédéral. La distance est certainement plus grande encore avec les habitants et bénévoles. Le vocable utilisé est souvent incompréhensible pour les néophytes.

Les administrateurs notent toutefois qu'il vaut mieux recevoir un questionnaire incomplètement renseigné que pas de réponse du tout.

Si besoin, ils proposent aussi que le directeur puisse intervenir pour aider les bénévoles à comprendre ce qui est demandé.

2- Evaluer le fonctionnement de la fédération

Nous nous voulons un espace démocratique, d'échanges, de réflexion ... le sommes-nous suffisamment, avez-vous les informations nécessaires à votre mission ? Nous avons besoin d'un retour pour progresser. Pour ce faire nous vous proposons que les administrateurs fédéraux répondent à une enquête (document joint, dénommé « enquête de satisfaction via CA »).

Si ce travail est validé il sera proposé d'avoir un temps pendant ce conseil d'administration fédéral pour y répondre en petits groupes de 3 et de l'envoyer à ceux qui ne pouvaient pas siéger ce jour.

Débat autour du questionnaire concernant les membres du CA :

Ce questionnaire permet de revoir le lien entre la fédération et les centres sociaux, une façon de renouveler l'adhésion à la fédération. Le questionnaire sera rempli en fin de séance du CA et par groupe de 2 à 3 personnes, afin que les membres du groupe de travail puissent rapidement travailler dessus. Les membres absents devront le renvoyer rapidement.

Elaborer notre diagnostic

A partir d'une analyse des 17 projets des centres sociaux, nous vous proposons que le CA de février soit consacré en partie à construire ensemble notre vision de l'Ardèche, celle des enjeux auxquels nous allons devoir faire face, et des besoins des centres. La méthode reste encore à bâtir.

3- Construire notre projet

Lors du CA de mars nous vous proposons de mettre tout ce travail (évaluation et diagnostic) en perspective pour élaborer les orientations de notre nouveau projet pour 2017-2020. La méthode reste encore à bâtir.

4- Valider le projet

A partir de ce moment, nous pourrions envoyer le projet du CA fédéral aux centres sociaux avec une demande de relecture fine, d'amendement (en avril) puis nous proposerons de le valider collectivement avec nos adhérents lors de notre AG 2017 le 12 mai.

5- Calendrier prévisionnel

- 27/9 = validation de la démarche en CA et évaluation interne au CA
- 15/11 = retour des enquêtes dans les centres,
- Du 15/11 au 30/11 mise en forme des retours des centres par un petit groupe de travail pour présentation et analyse en CA
- 5/12 = on partage les résultats de l'enquête
- 1/02 = évaluation globale et élaboration du diagnostic départemental
- 30/03 = travail sur les orientations du projet
- 12/05 = présentation et validation du projet fédéral lors de l'AG 2017

Les documents dénommés « enquête de satisfaction via csx » et « enquête de satisfaction via CA » avaient été envoyés avec la convocation du CA

**Cette démarche n'est pas soumise au vote mais elle est validée par les membres du conseil
Validation de la démarche et du calendrier par le CA.**

Pour information

Le bureau avait souhaité attirer l'attention des administrateurs sur 3 points qui n'étaient pas à l'ordre du jour du CA à l'aide d'un point pour information à la fin de la convocation

1- Le budget fédéral

Nous avons une projection de clôture 2016 aujourd'hui aux alentours de -10 000 euros ce qui est plutôt une très bonne chose compte tenu que nous avons voté un BP à -15 000€ et que nous avons perdu en plus 5 000€ du département. C'est le résultat d'une gestion hyper rigoureuse, d'action de formation moindre (les csx étant fortement pris par les renouvellements des projets) et de ventes de prestations supplémentaires Pays Ardèche méridionale, Parc des monts d'Ardèche, politique de la ville Privas, Aubenas, Le Teil)

Ce point n'amène aucun commentaire du CA : il y a effectivement eu peu de formation et plus de prestations que prévues ce qui explique ce budget moins déficitaire que celui qui avait été voté à l'AG.

La projection de clôture 2016 avait été envoyée avec la convocation pour le conseil.

2- D'une situation de la vie d'une association qui compte tenu de changement de politique se dégrade

La fédération des MJC en Rhône-Alpes sont dans une situation des plus complexe qui amène aujourd'hui la mise en place d'un plan de sauvegarde de l'emploi avec 46 licenciements. Certains directeurs seront peut-être repris par l'association pour laquelle ils étaient mis à disposition, mais rien n'est certain. Les deux MJC qui font aussi partie du réseau de la FACS sont concernés par cela. Nous n'avons pas la même organisation, nous ne portons pas de postes de directions sauf exception et de manière transitoire) mais nous nous devons d'être en solidarité avec nos cousins de l'éducation populaire.

La Région Rhône-Alpes vient d'informer « le mouvement associatif » (regroupement régional de toutes les coordinations associatives : du « sport » à « l'éducation populaire » en passant « l'économie sociale et solidaire » et « le médico-social » ou le « tourisme social ») qu'elle ne participerait plus au financement du fonds de formation des bénévoles que nous avons initié avec l'ensemble du mouvement associatif Rhône-alpin à partir d'une proposition de notre union régionale et de notre expérience avec FOS FOR A (fonds pour la formation des acteurs bénévoles du réseau des centres sociaux) dans le cadre d'un contrat sectoriel avec l'Etat et la Région. Une belle aventure qui aurait pu conduire petit à petit à la mise en place d'une politique conséquente de formation des militants associatifs. Avec ce retrait en cours d'année avec effet à compter du 1 janvier 2016 c'est la fin des co-financements dès cette année et la mort du fonds. Le mouvement associatif qui portait administrativement celui-ci va nous rembourser nos versements, mais nous perdons la part de cofinancements régionaux – 1 000€ par rapport au BP. Par-delà cette perte vous trouverez ci-joint les échanges de courrier entre la Région et « le mouvement associatif » qui dénote d'une méconnaissance totale de ce qui se faisait.

Et puis au-delà de notre réseau c'est l'éducation à l'environnement qui a perdu une part importante de ses financements régionaux, le SPPA (dispositif de soutien à l'emploi associatif) qui est arrêté, et la liste est longue

3- Fin de la convention FACS-CCAS La Voulte sur Rhône

Nous portons depuis février suite à un contexte interne que chacun d'entre vous connaît le poste de direction du centre social en gestion CCAS de la Voulte sur Rhône. Cette convention devait se terminer le 31 décembre 2016. La situation en interne au CCAS a évolué très positivement (et cela conforte nous semble-t-il la stratégie de portage du poste que nous avons élaborée et proposée) et le CA du CCAS a souhaité y mettre fin à la fin de ce mois et reprendre directement dans ses effectifs Nicolas Masson. Celui-ci nous a envoyé sa lettre de démission validant de son côté la démarche.

Sandrine Faure, vice-présidente du CCAS de la Voulte sur Rhône et membre du CA de la fédération confirme la nécessité pour l'équipe salariée d'avoir un directeur du CCAS et du centre social, validé par la CAF, ainsi qu'une très bonne collaboration entre les salariés et les élus, et avec Nicolas Masson, ils ont permis à la ville de la Voulte de valider ce recrutement.

4- Charte des engagements réciproques

L'état, l'association des départements, celle des régions (.../...) et la Coordination Nationale de la Vie Associative (CNVA) ont signé en 2015 une charte des engagements réciproques qui propose un cadre partenarial pour des relations équilibrées et respectueuses entre acteurs. L'état en Ardèche au travers de la Mission d'Animation de la Vie Associative (MAVA) qu'il anime (mission confiée à la DDCSPP) et le département ont souhaité décliner celle-ci au plan local. La fédération participe à ce groupe de travail (Christian aujourd'hui, Vanessa auparavant) qui a réalisé cette déclinaison. A sa lecture et au vu des enjeux, le bureau a validé le principe que nous en soyons cosignataire avec tous les autres membres de la MAVA. Celle-ci aura lieu le 4 novembre, à 16h30 à la salle des fêtes du Pouzin, et vous y êtes conviés.

En pièces jointes : la charte des engagements réciproques

Le bureau avait pris la décision de valider la charte et donné pouvoir à Alain Faucuit pour la signer. Ce point n'amène aucun commentaire du CA qui de ce fait valide la position du bureau.

5 / Le renouvellement des projets sociaux dans chaque centre : un calendrier est fait avec la participation de Vanessa ou Christian lors des présentations des projets sociaux dans chaque centre. Les dates sont calées avec la CAF. Le calendrier sera envoyé aux membres du CA pour que ceux-ci puissent y participer et y représenter la fédération

6 / Renouvellement de l'invitation à l'ensemble des membres du CA à participer au travail sur les 25 ans de l'Urac à Vogué en juin le 30 septembre gare Tgv, hôtel Ibis

➤ **Projet fédéral**

Pour finir le conseil, comme cela a été validé les administrateurs réalisent un travail en petit groupe sur le questionnaire « enquête de satisfaction via CA ».

En l'absence d'autre question la séance est close à 21h00

**Le président de la FACS
Alain Faucuit**

**La secrétaire de séance
Sandrine Faure**